

N° 35139

Le 11 avril 2013

April 11, 2013

Coram : Les juges LeBel, Karakatsanis et
Wagner

Coram: LeBel, Karakatsanis and Wagner JJ.

ENTRE :

BETWEEN:

Commission de la santé et de la sécurité du
travail

Commission de la santé et de la sécurité du
travail

Demanderesse

Applicant

- et -

- and -

Société d'énergie de la Baie James

Société d'énergie de la Baie James

Intimée

Respondent

JUGEMENT

JUDGMENT

La demande d'autorisation d'appel de
l'arrêt de la Cour d'appel du Québec
(Québec), numéro 200-10-002685-118,
2012 QCCA 1910, daté du 26 octobre 2012,
est rejetée avec dépens.

The application for leave to appeal from the
judgment of the Court of Appeal of Quebec
(Québec), Number 200-10-002685-118, 2012
QCCA 1910, dated October 26, 2012, is
dismissed with costs.

J.C.S.C.
J.S.C.C.